

Projet de Centre

2020-2025



Mobiliser
Faciliter
Articuler
Accompagner
Progresser
Oser
Dynamiser
Imaginer
Soutenir
Concrétiser
Valoriser
Partager
Communiquer
Accueillir
Impulser
Autonomiser
Responsabiliser
Echanger

Centre PMS Libre de Braine-le-Château

Place de Noucelles, 7 – 1440 Wauthier-Braine

Tél : 02/366.40.02

brainelechateau@centrepms.be – www.centrepms.be

Projet de Centre 2020-2025

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Le Centre

Centre Psycho-Médico-Social Libre de Braine-le-Château (Nivelles 2)
Place de Noucelles, 7
1440 Wauthier-Braine
Tél : 02/366.40.02
E-mail : brainelechateau@centrepms.be
www.centrepms.be

Les 8 Centres PMS libres du Brabant Wallon sont organisés par l'ASBL « Association des Centres PMS libres du Brabant Wallon » dont le siège social est situé Rue F. Lebon, 34 à 1400 Nivelles.

1.2. L'équipe

L'équipe du Centre est constituée de **9 fonctions** :

- 1 directeur
- 3 conseillers psycho-pédagogiques
- 1 auxiliaire psycho-pédagogique
- 1 auxiliaire paramédicale
- 2 auxiliaires sociales
- 1 auxiliaire logopédique

Actuellement, l'équipe comprend **11 personnes**, la fonction d'auxiliaire psycho-pédagogique ainsi que celle d'auxiliaire paramédicale étant occupées chacune par 2 personnes.

Nos **réunions d'équipe**, bimensuelles, nous permettent de prendre un temps d'arrêt pluridisciplinaire pour échanger des informations, évaluer notre méthodologie et au besoin l'ajuster, nous questionner et réfléchir à nos différentes activités, construire des outils d'intervention, rencontrer nos partenaires.

Des **réunions en sous-équipes** pour chaque école sont également planifiées dans un calendrier établi en début d'année. Elles permettent de fixer des objectifs prioritaires et d'adapter la méthodologie aux spécificités de chaque établissement scolaire et aussi de réfléchir à la manière d'aborder chaque demande.

Un **mandat de 'réfèrent'** est défini dans chaque sous-équipe. Le 'réfèrent' veille à la coordination de la sous-équipe, aux suivis des objectifs et situations en cours et peut être un interlocuteur privilégié pour l'école.

Notre centre cultive un **esprit d'équipe**, une **dynamique réflexive, créative et solidaire** qui participent à l'atteinte de l'ensemble de nos objectifs. Dans ce cadre, la **formation continuée individuelle** permet des mises en perspective régulières en fonction des besoins de chacun.

1.3. Les établissements scolaires desservis

Le Centre dessert **17 établissements scolaires** - 21 implantations, représentant une population de 6400 élèves. Ces établissements se répartissent sur **6 communes** (Braine-l'Alleud, Braine-le-Château, Ittre, Rebecq, Tubize, Waterloo) présentant des différences importantes au niveau des caractéristiques socio-économiques et culturelles des habitants ainsi qu'au niveau de la présence et de l'accessibilité du réseau psycho-social avec lequel nous pouvons collaborer. Nous comptons 2 écoles maternelles (4% de notre population), 8 écoles fondamentales (35% de notre population), 2 écoles primaires (12% de notre population), 3 écoles d'enseignement secondaire (l'une de forme générale, les deux autres de forme générale, technique et professionnelle) (47% de notre population), 1 école d'enseignement spécialisé (type 3 et 5) (2% de notre population). Voici la liste des établissements et implantations, présentés par ordre alphabétique de leur commune d'appartenance et au sein de celle-ci par ordre croissant de numéro FASE.

| | | |
|---------------------|--|-----------------------------|
| Maternel | Ecole Maternelle Libre Subventionnée Saint-Léon | 1428 Lillois |
| | Ecole Anne Marie Maternelle Libre | 1421 Ophain |
| Fondamental | Ecole Fondamentale Libre Institut Sainte-Famille : Implantation Sainte-Famille Implantation Saint-Joseph | 1420 Braine-l'Alleud |
| | Ecole Fondamentale Libre Saint-Rémy | 1440 Braine-le-Château |
| | Ecole Fondamentale Libre Les Marronniers | 1440 Braine-le-Château |
| | Ecole Libre de Virginal | 1460 Virginal |
| | Ecole Libre d'Ittre | 1460 Ittre |
| | Ecole Fondamentale Libre Saint-Géry | 1430 Rebecq |
| | Ecole Fondamentale Saint-Joseph (cycle 2,5-8) | 1480 Tubize |
| | Ecole Fondamentale Libre Les Deux Tilleuls : Implantation avenue Gabrielle Petit Implantation rue de la cure | 1480 Tubize 1480 Saintes |
| Primaire | Ecole Primaire Libre Saint-Joseph (cycle 8-12) | 1480 Tubize |
| | Ecole Primaire Libre de Berlaymont | 1410 Waterloo |
| Secondaire | Institut de la Vallée Bailly - secondaire général | 1420 Braine-l'Alleud |
| | Institut de la Vallée Bailly - secondaire technique | |
| | Collège Saint-François d'Assise : | 1480 Tubize |
| | Implantation rue de Mons | |
| | Implantation rue des Frères Taymans | |
| Lycée de Berlaymont | 1410 Waterloo | |
| Spécialisé | La Maison Familiale Enseignement Fondamental Spécialisé Libre : Implantation type 3, rue du Soleil Levant (primaire) Implantation type 5, Ecole René Van Geffel (fond. et sec.) | 1420 Braine-l'Alleud |

2. VALEURS ET PHILOSOPHIE

S'appuyant sur les valeurs développées dans le Programme Spécifique de notre PO, ainsi que sur la charte de la Fédération des Centres PMS libres, l'équipe du Centre a défini les valeurs qui viennent donner sens aux actions menées.

Voici les **VALEURS** qui fondent l'identité du centre PMS libre de Braine-le-Château :

Confiance

Mettre en évidence et miser sur les ressources dont chaque personne est porteuse, croire au potentiel d'évolution et de résilience de l'être humain.

Respect, bienveillance et non jugement

Accueillir et respecter la parole de chacun, la diversité des points de vue et des cultures, respecter le rythme des personnes (jeunes, parents, équipe éducative,...).

Co-construction

Proposer des temps d'arrêt pour réfléchir et construire avec chaque acteur, faciliter les liens entre les différents partenaires.

Créativité

Soutenir l'émergence d'idées et de pistes nouvelles.

Responsabilisation et autonomisation

Mobiliser chaque acteur pour qu'il se mette en chemin, s'approprie et puisse réutiliser les pistes proposées.

Sens

Rechercher le sens et la cohérence dans les actions menées.

Engagement

Pouvoir compter sur une équipe aux regards multiples et complémentaires, solidaire, investie et se professionnalisant de manière continue grâce aux formations.

3. IDENTITÉ ET CADRE DE TRAVAIL

Notre travail étant en constante évolution depuis maintenant plusieurs années, il nous a semblé important de réfléchir à l'identité et au cadre de travail de notre centre PMS, en termes de plus-value mais également en termes de limites de nos interventions. Ceci contribue à la construction de balises communes avec nos partenaires.

De cette réflexion sont ressortis plusieurs éléments qui font notre spécificité et qui définissent de manière plus précise notre place au sein du réseau, très large, des intervenants psycho-médico-sociaux.

Service de première ligne

Notre spécificité première est d'être un service de première ligne. Nous travaillons en **collaboration** (au sens systémique) avec l'enfant, la famille, les équipes pédagogiques et les partenaires pour accompagner les différents questionnements qui peuvent apparaître tout au long du parcours scolaire d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. Nous sommes également régulièrement présents dans les écoles. Grâce à ce **travail de proximité**, nous pensons être un interlocuteur privilégié pour entendre les préoccupations tant des parents que des enseignants en ce qui concerne les différentes sphères de développement de l'enfant.

Gratuité

Le centre PMS est un service gratuit, ce qui nous permet d'être **accessible à tous** nos bénéficiaires.

Approche pluridisciplinaire

La pluridisciplinarité est également un atout dans le travail des centres PMS : La collaboration entre les différentes disciplines, présentes au sein-même de chaque sous-équipe, permet de développer un **regard global** sur l'enfant et de tenir compte de toutes les facettes de son développement.

Suivi longitudinal

Une autre de nos particularités est de pouvoir assurer un suivi longitudinal de l'enfant/du jeune. Les centres PMS sont présents tout au long du parcours scolaire, de la maternelle à la fin du secondaire. Nous avons ainsi la possibilité de **garantir une continuité** dans le suivi de l'enfant, dans les adaptations proposées, notamment auprès des enseignants. En cas de changement d'école, cette continuité est facilitée par des relais possibles entre les différents centres PMS qui suivront l'enfant au cours de son parcours scolaire. Ces relais se réalisent toujours avec l'accord des familles.

Identifier-Rendre visible-Mobiliser

Dans notre travail d'accompagnement, nous veillons en priorité à prendre le temps nécessaire pour **identifier les besoins de l'enfant et les ressources disponibles** au sein de l'école et des familles. Nous sommes ainsi attentifs à nous décaler de l'urgence des écoles. Après ce travail de repérage, nous souhaitons soutenir une **mise en mouvement** des différents acteurs (parents, enseignants...) qui accompagnent l'enfant. Cependant, il est important de préciser que l'accompagnement PMS n'a pas de vocation thérapeutique. Dès lors, nous proposons également des relais possibles d'aide, adaptés aux situations rencontrées et aux ressources de chaque famille. Enfin, nous sommes conscients que cette mobilisation ne pourra se faire sans l'**engagement** des différents acteurs de l'école et des familles elles-mêmes.

Interface

Les relais proposés ne clôturent pas pour autant notre accompagnement : le centre PMS occupe une place unique, à l'interface entre l'école, les familles et les intervenants extérieurs. Il va ainsi pouvoir **faire le lien** entre les différents acteurs, et **faciliter la communication**. Ce travail d'articulation consiste également à traduire dans un langage clair, aux familles et aux équipes éducatives, les besoins de l'enfant, en termes notamment d'adaptations concrètes. Dans ce travail d'interface, nous veillons à nommer les **différences de réalités et de rythmes** entre les familles et l'école, afin de favoriser autant que possible une **compréhension mutuelle**.

A la fois « dans l'école, et en dehors »

Le centre PMS est indépendant de l'école avec laquelle il collabore. Cette affirmation énonce un **paradoxe** : nous sommes à la fois dans et en dehors de l'école. Nous avons choisi de voir dans cette position complexe une **réelle opportunité** : être un lien direct avec les réalités de l'école, tout en étant en mesure de prendre le recul et le temps de la réflexion nécessaire à une mise en perspective. Nous pouvons également croiser nos regards avec les acteurs qui accompagnent la situation. Cependant, le centre PMS est soumis au **secret professionnel**, et ces échanges doivent donc se faire en transparence avec les parents et avec leur accord explicite.

4. TROIS MISSIONS, HUIT AXES DE TRAVAIL

Nos missions sont définies par le décret du 14 juillet 2006 relatif aux missions, programmes et rapports d'activités des Centres psycho-médico-sociaux.

Trois
missions

essentielles sont dévolues, par ce décret, aux centres PMS (article 6) :

1. **promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales** qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;
2. **contribuer au processus éducatif de l'élève**, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les Centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;
3. dans une optique d'orientation tout au long de la vie, **soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel** et de son insertion socioprofessionnelle.

Ce décret énumère également  qui fondent le programme dans le cadre duquel s'inscrit obligatoirement le travail de chaque Centre PMS.

Dans la suite de ce document, les **objectifs** que l'équipe poursuit pour chaque axe sont décrits dans une première partie, suivis d'un **tableau reprenant les principales activités** mises en œuvre pour les atteindre. Cette liste d'activités n'est pas exhaustive. Par ailleurs, ces dernières ne sont pas d'application dans tous les établissements scolaires, elles le sont en fonction d'une analyse commune des besoins de chaque école.

Pour chaque école, la sous-équipe PMS planifie en début d'année les objectifs prioritaires à réaliser et les actions à mener. Elle discute de ceux-ci avec la direction d'école, ajuste ces objectifs en cours d'année si nécessaire et réalise en fin d'année le bilan. Ces objectifs prioritaires contextualisés par école serviront également de base dans la discussion autour des plans de pilotage.

A. OFFRIR NOS SERVICES



SE RENDRE VISIBLE DE MANIÈRE ADAPTÉE À TOUS :
POUR QUI, POUR QUOI SOMMES-NOUS LÀ ET COMMENT
TRAVAILLONS-NOUS ?

Se rendre **visible pour tous** (enfants/jeunes, familles, équipes pédagogiques, partenaires) **dès le début de la scolarité**, en amont des difficultés, pour susciter davantage de demandes spontanées et investies quand une question se pose, et pas seulement quand un problème est installé.

Transmettre à tous une **information** sur nos missions et méthodes de travail qui soit **claire, précise et adaptée** aux publics diversifiés du centre.

Rendre l'information **accessible** au moment où chacun en a besoin.

Développer une image du CPMS progressiste et **ancrée dans la réalité** d'aujourd'hui.

Clarifier les **articulations** de nos missions avec celles de nos partenaires, et ce d'autant plus avec la mise en place des plans de pilotage dans les écoles.

Rester vigilant à l'**adéquation** entre notre offre de services et nos moyens.

COMMENT ?

| | |
|---------------------|---|
| Tous niveaux | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence aux <u>réunions de parents</u> dès la classe d'accueil ✓ Développement de différents supports de communication pour présenter le CPMS aux partenaires (école, familles,...) : <u>flyers</u>, <u>affiches</u> dans des lieux visibles de l'école, <u>site internet</u> actualisé et accessible à partir des sites des écoles, <u>vidéo</u> de présentation,... ✓ Documents <u>adaptés</u> aux publics diversifiés, traduits dans différentes langues ✓ <u>Echanges</u> (formels et informels) <u>avec les équipes pédagogiques</u> sur nos missions, et sur la manière dont ces équipes peuvent nous présenter aux élèves et familles ✓ <u>Visibilité du local</u> dans les écoles où il existe ✓ Rappel de notre offre de service lors des <u>animations de classe</u> ✓ <u>Rencontres de nos partenaires</u> en réunions d'équipe, visites des institutions |
| Second | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présence à la <u>journée d'accueil</u> des élèves de 1^{ère} secondaire début septembre ✓ Présentation de nos missions aux <u>élèves de 1^{ère} secondaire</u> lors d'une animation |
| Spécial. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Contacts individualisés</u> proposés aux parents des élèves de l'enseignement spécialisé |

B. RÉPONDRE AUX DEMANDES

ACCUEILLIR, ANALYSER ET REpondre AUX DEMANDES
DANS UNE LOGIQUE DE RESPONSABILISATION DE
CHAQUE ACTEUR ET DE CO-CONSTRUCTION



Se donner un temps et un lieu pour accueillir toute première demande de manière approfondie pour que le demandeur se sente entendu.

Analyser en sous-équipe la demande dans une **perspective globale**, formuler des hypothèses et préciser la méthode de travail à mettre en place.

Pour ce faire, être attentif :

- à la place que peut occuper chaque spécificité disciplinaire de l'équipe ;
- au meilleur angle de réponse à la demande : actions individuelles ou collectives ?

Dans la réponse à la demande, mettre en évidence chaque partenaire impliqué -ou qui pourrait l'être- (interne ou externe à l'école), veiller à la question du 'qui fait quoi' et dans quels délais, **responsabiliser chacun** dans la place qu'il a à occuper.

Soutenir et mobiliser l'école, lorsqu'elle est en demande à :

- rester actrice de sa demande jusqu'à son terme ;
- formuler au jeune et à sa famille ses observations et interrogations (sans rentrer dans le diagnostic) ;
- travailler le relais vers le service PMS en continuant à rester porteuse de la situation ;
- chercher avec l'enseignant des pistes à partir des questions qui se posent pour lui.

Garantir un regard pluridisciplinaire accompagné de celui de la direction pour les **situations de maltraitance**, d'**orientation vers l'enseignement spécialisé/intégration** ainsi que pour les situations que nous qualifions de « **crise** ».

Veiller à ce qu'un **retour utile et nécessaire** de la prise en charge soit fait au demandeur, dans le respect du secret professionnel.

COMMENT ?

Tous Niveaux

- ✓ Disponibilité par téléphone ou par mail
- ✓ Présence planifiée et annoncée dans les écoles, notamment par une personne de la sous-équipe désignée comme 'référente', qui assure le relais entre l'école et ses collègues
- ✓ Concertations planifiées, en fonction des besoins, avec l'équipe éducative de l'école, prioritairement pour les élèves de 2 ans ½ à 8 ans
- ✓ A la demande, soutien à l'enseignant dans les questions qui se posent pour lui
- ✓ Participation aux conseils de classe en secondaire
- ✓ Concertations planifiées en sous-équipe/équipe/avec la direction du Centre
- ✓ Entretiens individuels/familiaux, guidances
- ✓ Connaissance et collaboration avec nos partenaires du réseau
- ✓ Permanences dans les écoles secondaires

C. MENER DES ACTIONS DE PRÉVENTION



CONSTRUIRE DES PROJETS SUR LE MOYEN/LONG TERME EN PARTENARIAT AVEC L'ÉCOLE ET LE RESEAU

Contribuer à la **réflexion et à la mise en place de projets et actions** de prévention psycho-médico-sociaux, en lien avec les projets d'établissements et plans de pilotage, les caractéristiques et besoins des populations des écoles de notre ressort et les problématiques actuelles de société.

Veiller à ce que ces projets **s'inscrivent dans le temps**, en mettant en place des **partenariats internes et externes** à l'école (les animations 'one-shot' qui ne sont pas construites dans la durée avec l'école ne se révèlent pas porteuses) et/ou en **outillant/accompagnant les enseignants/écoles** afin qu'ils puissent être acteurs au sein de leur classe/école.

Mettre une priorité :

- dans l'**enseignement fondamental**, aux projets liés à la tranche d'âge de **2 ans ½ à 8 ans**
 - accrochage scolaire
 - stimulation des autonomies et du potentiel de l'enfant
 - soutien des équipes éducatives dans la mise en place d'actions pédagogiques au bénéfice de tous les élèves
 - développement des ressources de l'entourage éducatif de l'enfant
- dans l'**enseignement secondaire**, aux projets en lien avec le réseau dans le domaine de l'**accrochage scolaire** :
 - premier degré
 - élèves primo-arrivants de la classe passerelle.

Mettre en œuvre un regard **psycho-médico-social** préventif sur les différentes situations rencontrées **non-figeant, évolutif et tourné vers l'ouverture aux ressources** de l'enfant/jeune (compétences, qualités, ...), de sa famille et de son entourage éducatif.

COMMENT ?

| | |
|--------------|---|
| Tous Niveaux | <ul style="list-style-type: none">✓ Mise à jour des <u>connaissances des caractéristiques des populations</u> de notre ressort et des réalités/projets des établissements scolaires (rencontres avec direction et équipe éducative, présence aux conseils de participation des écoles, entretiens enfants/jeunes/familles,...)✓ Collaboration avec nos <u>partenaires du réseau</u> : SPSE, Centres de planning familial, Ecoles de devoirs, AMO, Infor-Jeunes, CLPS,...✓ Participation au <u>groupe 19</u> rassemblant les écoles et partenaires de l'ouest BW autour de projets concrets visant à favoriser le bien-être à l'école et lutter contre l'échec scolaire✓ Partenariat dans la région de Tubize entre CPMS - école de devoirs (Fabrique de Soi) - écoles primaires et secondaires autour d'un <u>projet de tutorat scolaire</u> (ados->enfants)✓ Développement <u>d'outils d'animation</u> à proposer aux écoles/enseignants suite à une co-analyse des besoins des élèves (estime de soi, cohésion de groupe,...) et accompagnement des enseignants dans leur mise en place✓ <u>Animations</u> de classe✓ <u>Entretiens</u> individuels/familiaux, guidances✓ <u>Concertations planifiées</u> en sous-équipe/équipe/avec la direction du Centre |
| Fondamental | <ul style="list-style-type: none">✓ <u>Concertations</u> suivies avec l'équipe éducative de l'école (langage commun de la pyramide de prise en charge des difficultés d'apprentissage et des besoins spécifiques au fondamental)✓ Projet de <u>prévention au niveau du langage</u> en partenariat école-logopède CPMS✓ Développement d'<u>outils de prévention</u> à destination des familles (fichier jeux pour stimuler les enfants, triptyques sur des thématiques diverses (sommeil, peurs,...), affiches avec des conseils de prévention au niveau du langage,..) |
| Sec. | <ul style="list-style-type: none">✓ Participation aux <u>conseils de classe et permanences</u> dans les écoles secondaires |

D. REPÉRER LES DIFFICULTÉS

PORTER UN REGARD POSITIF SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT, BÂTIR SUR SES FORCES POUR DÉPASSER SES DIFFICULTÉS. OUVRIR AUX POSSIBLES GRÂCE À UN CONTINUUM D'ACTIONS MENÉES AVEC LES PARENTS, L'ÉCOLE ET NOS PARTENAIRES, DÈS L'ENTRÉE EN MATERNELLES



Situer l'enfant/jeune sur un **continuum développemental** distinct du 'découpage' des années scolaires et rappeler à chacun la variabilité des rythmes d'apprentissage :

- replacer ainsi la **difficulté dans sa nature évolutive** et faisant partie de tout processus d'apprentissage, auprès des parents et des enseignants ;
- ouvrir le regard à **toutes les sphères de développement** de l'enfant
- pointer les **forces et éléments positifs** sur lesquels chacun va pouvoir construire pour éviter que les difficultés ne se cristallisent.
- travailler à partir des **zones proximales de développement** pour fixer des objectifs atteignables sur base de compétences émergentes.

Se défendre d'une conception du 'repérage' comme un 'étiquetage' et prôner une conception de type '**mise en projet**', '**ouverture**'.

Tenir compte du « qu'est-ce qui fait difficulté ? » et « pour qui ? » (parents et/ou enseignants ?) et du **temps nécessaire à chaque partenaire** pour cheminer.

Croiser les regards des parents, des enseignants, des partenaires (notamment SPSE) et du CPMS pour faciliter ce repérage.

En secondaire, soutenir la mise en évidence des **forces et faiblesses** pour les élèves de **1^{ère} différenciée et de 2^{ème} supplémentaire** et être attentif à tous les **passages de cycle**.

Maintenir une connaissance actualisée concernant les **nouveaux défis/difficultés** auxquels les enfants/jeunes, les familles et l'école sont confrontés.

COMMENT ?

| | |
|--------------------|---|
| Tous | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Concertations</u> avec l'équipe éducative de l'école ✓ <u>Concertations</u> planifiées en sous-équipe/équipe ✓ <u>Entretiens</u> individuels |
| Fondamental | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Utilisation des <u>temps de concertations avec les enseignants</u> comme pierre angulaire de la mise en évidence des besoins de l'enfant, de la fixation d'objectifs atteignables et du suivi longitudinal de ses progrès. Dans ce cadre, intérêt de la <u>présence de la direction d'école</u> afin d'assurer la continuité ✓ Utilisation d'outils (grilles d'observation développementales,...) pour <u>préparer/accompagner les échanges avec les enseignants</u> ✓ Quand des questions plus précises se posent, mobilisation des parents afin d'élargir la réflexion concernant les besoins de l'enfant et de co-construire des pistes école/famille/CPMS ✓ Dès la première maternelle, possibilité d'<u>observations en classe</u> pour affiner l'analyse des besoins de l'enfant et suivre son évolution |
| Sec. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Participation aux <u>conseils de classe</u> ✓ Actions collectives/individuelles avec les élèves de 1^{ère} différenciée, ceux de 2^{ème} supplémentaire ainsi que les élèves de la classe passerelle DASPA ✓ <u>Permanences</u> dans les écoles |

E. DIAGNOSTIQUER, GUIDER, ACCOMPAGNER



ANALYSER LA SITUATION GLOBALEMENT EN ARTICULANT LE REGARD DE CHAQUE ACTEUR, COLLABORER À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS, PROPOSER DES BALISES À LA MISE EN PLACE DES CHANGEMENTS

Analyser la situation de manière **systemique** en réalisant la **synthèse des apports** des différents acteurs. En complément à nos démarches PMS, proposer -si nécessaire et faisable- un **regard diagnostique plus spécifique** dans des services partenaires. Veiller à la compréhension par les familles de ces données parfois très techniques et les resituer dans le cadre du développement global de l'enfant.

Replacer les différents acteurs (enfants/jeunes, parents, enseignants,...) au cœur de la solution à apporter, **mobiliser leurs ressources** sans recourir systématiquement aux prises en charge extérieures.

Dans le cadre des retours de nos observations et réflexions PMS, **construire ensemble les différentes pistes possibles**. Soutenir la mise en place des pistes choisies dans le temps (se donner des échéances,...) et au niveau du relais vers d'autres partenaires.

Proposer à l'enseignant en demande un **éclairage tiers** : réfléchir ensemble autour d'un enfant à ce qui pose problème en classe, chercher avec lui les ressources à sa disposition, objectiver le changement souhaité et se donner des balises pour avancer dans la situation (qui fait quoi ? pendant combien de temps ?,...) (Curonici, Joliat et McCulloch, 2007).

Traduire les éléments utiles et nécessaires de la guidance en terme exploitables pour l'équipe éducative, en veillant au cadre du secret professionnel.

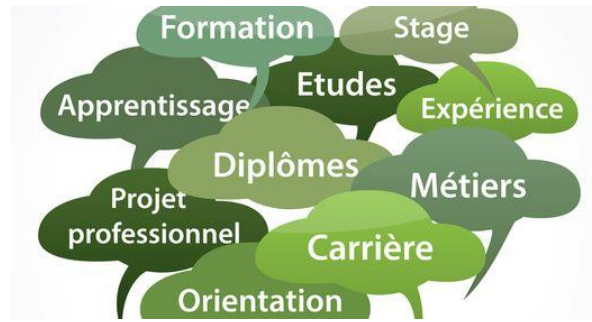
COMMENT ?

Tous Niveaux

- ✓ Entretiens individuels/observations/testings
- ✓ Concertations planifiées en sous-équipe/équipe
- ✓ Facilitation du relais de la famille vers le réseau par l'emploi d'un document écrit résumant nos investigations/questions que les parents peuvent transmettre lors de contacts avec des partenaires
- ✓ Concertations avec l'équipe éducative de l'école, en fonction de leurs besoins, accompagnement autour de la mise en place de remédiations/aménagements raisonnables
- ✓ Participation aux conseils de classe
- ✓ Collaboration avec les partenaires du réseau

F. AIDER À L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

SOUTENIR LA CONSTRUCTION D'UN PROJET D'AVENIR QUI PERMETTE L'ÉPANOUISSEMENT PERSONNEL ET RESPONSABILISE CHACUN DANS SES CHOIX



Concevoir l'orientation comme un **processus** qui s'inscrit idéalement dans la durée depuis l'entrée à l'école jusqu'à sa sortie.

Soutenir chez l'enfant/le jeune le **développement de sa propre capacité à s'orienter**, à faire des choix, à se mettre en projet et le responsabiliser par rapport aux démarches à entreprendre. L'aider à faire le point sur ses compétences, besoins et intérêts ainsi que sur ses représentations des filières de formation et des métiers.

Viser encore davantage à articuler les missions PMS en matière d'orientation avec celles de l'école et de partenaires extérieurs, donner priorité aux **projets concertés** en la matière.

Veiller à donner une **information élargie, neutre et objective** sur les offres d'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans l'enseignement supérieur ainsi que sur les offres de formation.

Intégrer les parents à cette réflexion en leur apportant une information objective sur les possibles et en soulignant la place soutenante qu'ils peuvent avoir dans l'accompagnement de leur enfant/jeune. Les responsabiliser dans leur choix.

COMMENT ?

| | |
|--------------------|--|
| Fondamental | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Accompagnement individualisé</u> des parents (rencontres) et enseignants (concertations) par rapport aux choix liés à des questions de développement de l'enfant ✓ Information et soutien aux parents <u>par rapport aux décisions à prendre</u> concernant un avancement/maintien, une orientation vers l'enseignement spécialisé ou l'intégration, une 8^{ème} année à réaliser dans le primaire,... ✓ A la demande des écoles, <u>intervention collective en P6</u> (enfants et/ou parents) concernant l'organisation de l'enseignement secondaire |
| Secondaire | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réponse aux <u>demandes individuelles</u> des élèves (permanences)/parents/enseignants ✓ Participation aux <u>conseils de classe</u> à la demande de l'école ou selon les suivis qui nécessitent un retour (dans le cadre du secret professionnel) ✓ Proposition de collaboration aux <u>activités d'orientation scolaire</u> obligatoires pour le <u>1^{er} degré</u> ✓ <u>Actions collectives en fonction des besoins</u>, sous forme d'animation de classes ✓ Mise à jour de nos <u>informations et outils sur l'orientation</u>, de l'évolution des projets de nos écoles ainsi que des offres de nos partenaires. <u>Relais</u> vers ces derniers |
| Spéc. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Accompagnement individualisé</u> en partenariat avec l'école, les parents/lieu d'hébergement ✓ <u>Participation à une activité d'information</u> organisée par l'école à destination des parents et des élèves 'sortants' de l'école |

G. SOUTENIR LA PARENTALITÉ

Les vrais Héros!



ACCUEILLIR AVEC BIENVEILLANCE LES DIFFICULTÉS DU PARENT, VALORISER SES RESSOURCES ET CONSTRUIRE ENSEMBLE DES PISTES DE SOLUTION TOUT EN RESPECTANT LES MODÈLES FAMILIAUX ET CULTURELS

Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif et face aux questions qui peuvent se poser dans le parcours développemental et scolaire de leur enfant/jeune. Les aider à anticiper ces questions pour qu'elles nous parviennent suffisamment tôt.

Eclairer les parents lorsqu'une décision est à prendre ou un choix à opérer par la transmission d'éléments sur lesquels ils peuvent s'appuyer.

Se rendre **visibles, accessibles, bienveillants** vis-à-vis de tous les modèles familiaux/culturels.

Se positionner en tant que **partenaire**, en établissant une relation de confiance ; valoriser les compétences parentales et mobiliser leurs propres ressources dans la recherche de solutions.

Encourager et renforcer le lien famille-école en soutenant l'instauration d'un dialogue, d'une confiance et d'un respect mutuel des compétences de chacun. Cet objectif constitue une priorité dans nos actions auprès de certaines familles plus précarisées de l'ouest du BW où l'écart entre leur culture et celle de l'école rend l'accès aux apprentissages difficile pour leurs enfants/jeunes (Bonfond & Mouraux, 2011).

COMMENT?

| | |
|---------------------|---|
| Tous niveaux | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Rencontres et/ou contacts téléphoniques</u> individuels/familiaux <u>réguliers</u> ✓ <u>Concertations</u> avec l'équipe éducative de l'école ✓ <u>Priorité aux familles précarisées</u> pour lesquelles l'aide extérieure est difficilement accessible ✓ Développement d'<u>outils de prévention</u> à destination des parents, notamment : <ul style="list-style-type: none"> - fichier jeu leur permettant de mieux percevoir les compétences travaillées à l'école et de s'y intéresser à la maison en fonction des besoins de leur enfant - triptyques sur des thématiques diverses (sommeil, peurs,...) - affiches avec des conseils de prévention au niveau du langage ✓ Offrir une <u>salle d'attente proposant des infos/activités</u> pouvant faire écho chez les parents |
| Matern. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Priorité aux activités/projets</u> pour les enfants de <u>2 ans ½ à 6 ans</u> ✓ Participation aux <u>réunions de parents</u> organisées par l'école en début d'année ✓ Participation à des <u>temps de rencontre avec les parents</u>, dans le cadre de ce qui est mis en place à l'école (tasse de café,...) ou à notre initiative |
| Spéc. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Place spécifique proposée aux parents des élèves de l'enseignement spécialisé, parallèlement au travail mené avec les équipes éducatives ou du lieu d'hébergement |

H. PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN ÊTRE DES JEUNES À L'ÉCOLE

CONSCIENTISER ET MOBILISER CHACUN CONCERNANT LES QUESTIONS DE SANTÉ, RENDRE L'ENFANT/LE JEUNE ACTEUR DE SON BIEN-ÊTRE PSYCHO-MÉDICO-SOCIAL



Identifier les besoins des écoles et de nos populations scolaires et **co-construire des réponses école-CPMS-partenaires extérieurs** (SPSE, ONE, CLPS, AMO, Plannings, Mutualités,...) où chacun a sa juste place. **Viser l'autonomie de l'école** sur le long terme dans les réponses à apporter.

Conscientiser collectivement/individuellement l'enfant/le jeune concernant sa santé au sens large, le responsabiliser et le rendre acteur de son bien-être global.

Coordonner nos actions avec le SPSE, partenaire de première ligne de l'école, qui a également des missions en la matière (le plus souvent via notre infirmière).

COMMENT ?

Tous Niveaux

- ✓ Repérer des indicateurs de besoins en matière d'éducation à la santé et au bien-être (p.e., accumulation de demandes individuelles sur une thématique précise) et construire avec l'école et les partenaires des projets adaptés (bien-être à l'école, EVRAS, assuétudes, gestion du stress à l'école,...)
- ✓ Coordination éventuelle des activités de promotion de la santé
- ✓ Collaboration aux projets en cours dans nos écoles en matière d'amélioration du climat scolaire
- ✓ Développement d'outils d'animation à proposer aux écoles/enseignants suite à une co-analyse des besoins des élèves (estime de soi, cohésion de groupe,...) et accompagnement des enseignants dans leur mise en place
- ✓ Animation ou co-animation avec nos partenaires sur des questions particulières
- ✓ Soutien du CLPS dans la réflexion sur les projets et les outils
- ✓ Suivi et guidance individuelle des élèves/de leurs parents à propos de questions de santé (via l'infirmière du centre)
- ✓ Concertations avec le SPSE

5. THÈMES DE RÉFLEXION TRANSVERSAUX AUX HUIT AXES

Plusieurs thèmes animent également nos réflexions en équipe. Ils sont travaillés à différents niveaux :

- en équipe : nos réunions et groupes de travail thématiques ;
- au niveau de notre ASBL : les réunions inter-Centres BW ;
- au niveau zonal : les réunions inter-réseaux BW ;
- au niveau de notre Fédération des CPMS libres ;
- ainsi que des formations organisées au niveau individuel/en équipe.

1. La question de la **gestion du temps et des priorités**

Notre projet de centre 2013-2016 nous a amené à développer des outils pour mieux gérer notre organisation, et ce tant au niveau de l'équipe/sous-équipe qu'au niveau individuel :

- mise en place d'un calendrier des activités prioritaires ('gros cailloux') établi en début d'année par chaque sous-équipe et communiqué aux écoles avec des repères temporels ;
- tableau de suivis des élèves mis à jour au fur et à mesure de l'année (nature de la demande ?, qu'est-ce qui a été fait ?, qu'est ce qui reste à faire et par qui ?,...) ;
- tableau de synthèse des activités réalisées l'année écoulée dans chaque école et des axes prioritaires à développer l'année qui suit ;
- agendas partagés ;
- réalisation d'un document de balises pour une meilleure gestion des périodes de surcharge de travail.

Ces outils continueront à être évalués et ajustés le cas échéant.

2. La poursuite de notre réflexion sur le **travail pluridisciplinaire** : l'arrivée de la fonction d'auxiliaire logopédique dans notre centre nous amène à repenser l'organisation du travail au sein des quatre disciplines pour qu'il fasse sens, pour qu'il soit le plus efficace possible tout en garantissant le fondement de notre travail PMS : l'approche globale de l'enfant/jeune. A quelles activités participer seul ou à plusieurs disciplines ? Dans ce domaine, l'équipe a mis en place un mandat de 'réfèrent' qui veille à la coordination des activités de la sous-équipe et dont le travail est balisé dans un document de synthèse. Ce mandat fera également l'objet d'évaluations et d'ajustements si nécessaire.

3. La question de la **responsabilisation et de l'autonomisation de chaque acteur**. Nous souhaitons dans notre approche pouvoir nous effacer le plus rapidement possible en ayant construit avec chaque acteur (enfants/jeunes, parents et équipe pédagogique) les pistes nécessaires pour avancer et transférer la réflexion à d'autres situations similaires.

Comment mieux/plus tôt impliquer les parents dans les questions qui se posent concernant le développement de leur enfant/jeune et la place qu'ils peuvent occuper à ce niveau ?

Comment mieux accompagner l'école dans les questions qui se posent pour elle et la rendre autonome dans l'appropriation de solutions pour y faire face ? Dans ce cadre, depuis plusieurs années, l'équipe PMS propose aux enseignants demandeurs un travail de soutien à propos des situations qui restent problématiques pour eux en classe. L'équipe PMS développe progressivement de nouvelles compétences en la matière et a le souhait de pouvoir suivre une formation à l'approche systémique à l'école (Curonici, Joliat et McCulloch, 2007).

4. Lorsqu'une équipe PMS rencontre un changement important dans ses conditions de travail, tel que celui rencontré lors du confinement, elle se doit d'être créative et de prendre un temps pour repenser ses pratiques. Profitant de ce fonctionnement particulier, l'équipe a pu découvrir l'intérêt de vidéoconférences comme alternative aux entretiens et concertations en présentiel, ainsi que profiter de l'existence et du développement des plateformes et services en ligne. Ces modes de communication, même s'ils ne se substitueront jamais à la rencontre en présentiel, ouvrent de **nouveaux possibles en terme d'organisation du travail**, en particulier dans notre centre comportant beaucoup d'implantations très distantes les unes des autres. Une réflexion dans ce domaine débutera au sein de notre ASBL au cours de l'année scolaire 2020-2021.

5. Puisque l'école évolue, notamment sous l'impulsion du Pacte d'Excellence, l'équipe PMS interroge régulièrement le sens de son travail, remet en question ses pratiques en **maternelle, primaire et secondaire** pour améliorer la collaboration école-PMS au profit de l'enfant/jeune. La réflexion sur nos pratiques en maternelle nous amène à rebaliser nos actions et notre manière d'envisager notre approche dans les différentes classes, en partant des besoins du terrain. Des groupes de travail concernant les pratiques PMS en primaire et secondaire sont au programme pour les années scolaires à venir.

6. Les **pratiques de réseau et la question du maillage**. A l'heure où l'ensemble du secteur psychosocial fait face à une charge de travail de plus en plus lourde et complexe, l'équipe est convaincue que notre challenge porte sur le développement de synergies créatives, efficaces et rentables entre les différents acteurs de terrain. Nous y travaillons concrètement dans les différents projets développés. Par ailleurs, nous restons vigilants à la place qu'un service gratuit comme le nôtre peut occuper dans les régions de l'ouest du Brabant Wallon où le réseau est moins développé et financièrement difficilement accessible à certaines familles que nous suivons...

7. Le travail auprès des **familles fragilisées/précarisées** nous mobilise d'autant plus suite à la crise sanitaire qui a eu un impact non négligeable pour de nombreux enfants/jeunes. De quelle manière leurs spécificités interpellent-elles notre travail ? Comment mettre en place des actions qui répondent à leurs besoins ? Comment soutenir, à notre échelle, la transformation des relations familles précarisées/écoles pour diminuer les inégalités scolaires ?

8. La question des **adaptations et des aménagements raisonnables** pour les enfants à besoins spécifiques. L'équipe souhaite prendre un temps d'arrêt avec l'équipe pédagogique pour tout enfant qui aurait besoin d'un accompagnement plus adapté à ses besoins. Notre priorité reste la prise en charge des difficultés dans le milieu de vie où elles apparaissent. Quand l'enfant/jeune présente des besoins spécifiques, l'ouverture d'un dialogue entre la famille, l'école, le PMS, mais aussi les partenaires extérieurs permet de construire ensemble une scolarité plus équitable, respectueuse de l'enfant/jeune et de ses ressources. La disparition des intégrations temporaires au 01/09/2020 retire une des pistes possibles pour répondre aux besoins de l'enfant. Ceci nécessite de pouvoir encore plus soutenir les équipes pédagogiques dans l'accompagnement des enfants/jeunes à besoins spécifiques.

9. Nous accordons une attention particulière à la **protection des données sensibles** que nous recueillons auprès de nos bénéficiaires pour remplir nos missions PMS (« RGPD » - Règlement (UE) 2016/679). Un travail mené au sein de notre ASBL en partenariat avec notre Délégué à la Protection des Données nous permet progressivement de nous mettre en conformité au niveau du recueil et traitement des données 'papier' et des données informatisées.

6. POUR OUVRIR À LA SUITE...

Voilà les balises de notre travail posées en équipe pour les cinq prochaines années. Ce projet sera présenté aux différentes directions des établissements scolaires que nous desservons, à leurs équipes pédagogiques et conseils de participation, ainsi qu'à nos partenaires. Il servira de socle au partenariat que nous développerons avec les écoles, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte d'Excellence.

Bibliographie

Bonnefond, A., & Mouraux, D. (2011). *A l'école des familles populaires. Pour se comprendre et apprendre*. Bruxelles : Couleur livres asbl.

Curonici, C., Joliat, F., & McCulloch, P. (2007). *Des difficultés scolaires aux ressources de l'école. Un modèle de consultation systémique pour psychologue et enseignants*. Bruxelles : De Boeck.

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » – Proverbe africain

Sophie Govaerts, Directrice

Pierre Willequet, Mandataire PO

Et toute l'équipe du centre :

Maude Bastin, Ludivine Burton, Charlotte Claude, Virginie Dieu, Bénédicte Fontenoy, Laetitia Gustin, Sophie Hoffmann, Pauline Peeters, Laurence Servais, Joann Vermeire